



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'UNION AFRICAINE PRÉOCCUPÉE PAR LE RETARD ACCUSÉ DANS LA FORMATION DU GOUVERNEMENT D'UNION NATIONALE À MADAGASCAR

**L'UA demande instamment aux parties malgaches de faire preuve d'esprit de  
compromis pour surmonter les difficultés actuelles**

**Addis Abéba, le 19 novembre 2011:** Le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Jean Ping, continue de suivre de près l'évolution de la situation à Madagascar, notamment le processus de mise en oeuvre de la Feuille de route pour la sortie de crise, signée à Antananarivo, le 16 septembre 2011, sous les auspices de la Troïka ministérielle de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC).

Le Président de la Commission rappelle que la nomination des membres du Gouvernement transitionnel aurait dû intervenir le 17 novembre 2011, conformément au Cadre de mise en oeuvre de la Feuille de route approuvée le 30 septembre 2011 par toutes les parties prenantes malgaches.

Dans ce contexte, et au vu de la nécessité de maintenir et de renforcer la dynamique créée par les efforts de médiation de la SADC, le Président de la Commission engage toutes les parties prenantes malgaches à faire preuve d'un sens élevé des responsabilités et de l'esprit de compromis requis pour former, sans autre délai, le Gouvernement d'union nationale tant attendu par la population malgache et l'ensemble de la communauté internationale. La formation de ce Gouvernement ouvrira la voie à la mise en oeuvre des autres étapes de la Feuille de route, y compris la préparation et l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles pour restaurer l'ordre constitutionnel.

Le Président de la Commission réitère le plein appui de l'UA aux efforts de la SADC et lui exprime de nouveau son appréciation pour les résultats enregistrés jusqu'ici en vue de trouver une solution durable à la crise et permettre à Madagascar d'ouvrir une nouvelle page de son histoire. Il encourage la SADC à persévérer dans ses efforts en vue de faciliter l'application de la Feuille de route et le respect de son Cadre de mise en œuvre.

Le Président de la Commission rappelle que des dispositions ont été prises en vue de la tenue, dès la formation du Gouvernement, d'une réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, pour examiner la situation, à la lumière du rapport qui sera soumis par la SADC, et prendre les décisions appropriées. Cette réunion sera suivie d'une rencontre du Groupe international de contact sur Madagascar (GIC-M) que préside l'UA, aux fins de mobiliser l'appui nécessaire pour l'aboutissement rapide du processus de sortie de crise à Madagascar.

